

PERFLUORÉS : UN FACTEUR AGGRAVANT DU COVID-19 ?

Le RES relaie la campagne de l'ONG ChemSec demandant aux entreprises de se déclarer sans PFAS

Une équipe de chercheurs danois pilotée par Philippe Grandjean vient de publier une étude mettant en évidence le rôle d'un perfluoré dans la gravité de la maladie du COVID¹. Philippe Grandjean est une autorité scientifique respectée en raison du rôle qu'il a joué depuis plusieurs décennies pour faire prendre conscience de l'enjeu des Perturbateurs Endocriniens. Il a contribué à mettre en évidence la toxicité particulière de la famille des perfluorés par ses études sur la population des Iles Féroé. Plus particulièrement, ses études sur la baisse de la réponse vaccinale chez les enfants a conduit récemment l'agence européenne EFSA à baisser de façon drastique la norme de contamination par les perfluorés d'un facteur 2500 (Dose hebdomadaire tolérable (DHT) de groupe de 4,4 nanogrammes par kilogramme de poids corporel).

L'étude sur le COVID a porté sur une population de 323 sujets âgés de 30 à 70 ans ayant été infectés par le COVID-19. Résultat principal : les personnes les plus contaminées par le perfluoré PFBA ont été touchées sévèrement 2 fois plus souvent. Ce PFBA est aussi le perfluoré trouvé en concentration la plus élevée dans les poumons. Cette étude apporte un élément supplémentaire pour justifier l'élimination de ces perfluorés.

Les perfluorés (PFAS PerFluoroAlkylSubstances en anglais) font partie d'une grande famille de perturbateurs endocriniens dont les plus connus sont le PFOA et le PFOS. On les retrouve notamment dans les textiles (vêtements, chaussures, tissus, tapis, moquettes), les emballages en papier et carton pour le contact alimentaire et les ustensiles de cuisine (revêtement anti-adhésif). Ils entrent également dans la composition des mousses anti-incendie, des isolants de fils électriques, des cires à parquet, des vernis et peintures, des produits nettoyeurs et de certains pesticides. Les perfluorés peuvent se répandre dans l'environnement lors de leur production ou de leur utilisation. Ils migrent alors à partir des produits de consommation dans l'air, la poussière domestique, l'alimentation, les sols, les eaux souterraines et de surface jusque dans l'eau potable. Ils sont considérés comme « Forever chemicals », c'est-à-dire des substances que l'organisme élimine très lentement. Les enquêtes de Santé Publique France (ELFE et ESTEBAN) ont mis en évidence une contamination totale de la population, les niveaux les plus élevés correspondent à ceux induisant des effets sanitaires dans plusieurs enquêtes épidémiologiques.

Le RES a décidé de relayer la campagne lancée par l'ONG suédoise ChemSec demandant aux entreprises de s'engager à proscrire les perfluorés dans leurs fabrications². Pour l'instant, Lacoste est la seule entreprise française à avoir pris cet engagement. L'étude de Grandjean, même si elle ne porte que sur une population limitée, apporte une justification supplémentaire pour éliminer ces perfluorés de notre environnement.

Cette étude conforte la nécessité de penser la politique de Santé environnementale à la lumière des enseignements de la crise sanitaire du COVID. La décision du gouvernement de présenter le 22 octobre dernier un Plan National Santé Environnement n°4 rédigé en juin 2019 avant le COVID apparaît encore plus incohérente.

Le RES demande que le Ségur de la Santé Publique soit rebaptisé Ségur de la Santé Publique et de la Santé Environnementale et que le PNSE 4 soit réécrit à la lumière des conclusions de ce Ségur.

Contact presse : André Cicolella 06 35 57 16 82

1 Grandjean P. et al. Severity of COVID-19 at elevated exposure to perfluorinated alkylates medRxiv. 2020 Oct 26;2020. → Lire

2 <http://www.reseau-environnement-sante.fr/chemsec-notopfas-france/>